

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/CD

OBJET

Admission en non valeur de créances irrécouvrables sur le budget principal Ville de Montereau

N° D_74_2025 (Direction des Finances)

L'an deux mil vingt cinq, le 23 juin à 19 heures 10, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 16 juin deux mil vingt cinq et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIRO, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, Adjoints au Maire, M. FELLAH, Mme GAGÉ, Mme LACHEMI, M. LEMOINE, M. MONIER, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, M. ANKAOUA, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, M. JEGO, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : Mme ADANUR représentée par M. BELEK, Mme CAMACHO représentée par Mme CORNEILLAN, M. DOURET représenté par Mme MAIRO, M. ESPARRAGA représenté par M. DERVILLEZ, Mme IN représentée par M. LEMOINE, M. MALONGA représenté par Mme BOURGEAIS EL ABIDI, M. MEBARKI représenté par M. ASFAUX, Mme MEUNIER représentée par Mme CHOISY, M. LOMBARD représenté par M. CHERON, Mme ZAIDI représentée par M. JEGO.

Absente : Mme SAINTE ROSE

Secrétaire de séance : M. MONIER

DATE
D'AFFICHAGE

26 juin 2025

~~~~~

NOMBRE DE  
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

24

votants

34

Le Responsable du Service de Gestion Comptable de Fontainebleau sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour l'admission en non valeur de créances irrécouvrables sur les exercices 2012 à 2024 sur le budget principal Ville de Montereau pour un montant total de 51 712,02 €.

Les admissions en non-valeur de créances irrécouvrables sont des opérations techniques destinées à faire sortir les produits irrécouvrables des comptes de la ville mais elles ne dispensent pas le comptable de poursuivre la procédure de mise en recouvrement.

Vu l'avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission en date du 16 juin 2025

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITÉ

.../...

➤ Liste 6652280333 d'un total de 51 491.02 € :

- Exercice 2012..... 572.21 €
- Exercice 2013..... 344.98 €
- Exercice 2014..... 590.97 €
- Exercice 2015..... 1 552.03 €
- Exercice 2016..... 5 118.30 €
- Exercice 2017..... 3 776.84 €
- Exercice 2018..... 4 751.47 €
- Exercice 2019..... 5 879.57 €
- Exercice 2020..... 5 895.87 €
- Exercice 2021..... 18 378.06 €
- Exercice 2022..... 2 456.54 €
- Exercice 2023..... 2 021.18 €
- Exercice 2024..... 153.00 €

➤ Liste 7567010033 d'un total de 221.00 € :

- Exercice 2022..... 221.00 €

|                     |                           |
|---------------------|---------------------------|
| <u><b>TOTAL</b></u> | <u><b>51 712.02 €</b></u> |
|---------------------|---------------------------|



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

*James Chéron*

James CHÉRON